

Nous voulons aider au processus, d'avancer, de progresser, la réforme doit progresser. Nous n'avons aucun désir d'exploiter à notre propre avantage l'intention qui va de pair avec les changements rapides. Les changements politiques interviennent dans un cadre de désarmement très poussé, mais ordonnés et négociés.

La première étape pour la stabilité en Europe est la réduction des catégories les plus menaçantes d'armement militaire en Europe. Un accord sur les forces conventionnelles en Europe pourra réaliser cela de manière spectaculaire. Il fera bien mieux, il réglera où les armements peuvent être déployés et grâce à l'importante règle de la suffisance à trente pour cent (30%) qui pourra les déployer. L'accord établira également le climat et la base des négociations futures.

Monsieur le Président, je vois deux domaines importants ici et là, sur -- où nous devrions être en mesure de réaliser des progrès utiles à Ottawa. D'abord nous sommes en effet bien partis sur la voie de l'accord pour la définition de l'équivalent des forces terrestres et sur le régime complexe et des zones et du stockage.

Nous devrions confirmer que nous exploitons tous les idées qui sont apparues la semaine dernière à Vienne d'instruire nos négociateurs de parvenir à finaliser un accord aussi rapidement que possible.

Deuxièmement, sur cette base, nous pouvons établir le cadre de résolution des difficiles questions d'avions, d'hélicoptères et de personnel. Les choix politiques devront être faits : l'Ouest a accepté la proposition de l'Est que les avions devraient intervenir dans l'accord et j'espère que nos partenaires à l'Est seront prêts à accepter jusqu'au bout la logique de leur proposition, à savoir que toute l'aviation de combat, à partir des bases terrestres, devrait être inclus.

Il s'agit des avions, des aéronefs qui pourraient représenter une menace pour l'autre côté et si ce point de principe fait l'objet de l'accord, il sera possible de venir à la rencontre des préoccupations à l'Est concernant la formation de base et le statut séparé de certaines forces de défense aérienne.

Sans prétendre que l'accord soit déjà dans la poche, nous pouvons commencer à penser à l'avenir du contrôle des armes conventionnelles au-delà de l'accord que nous espérons réaliser cette année.

Nous entendons, Monsieur le Président, beaucoup parler de dividendes de la paix et pourtant le terme n'est pas bien défini. Il semble qu'il y en a plusieurs : celui, par exemple, qui découle d'un désarmement réussi. Qu'entends-je par réussi? Celui qui est obtenu après négociation entre une réflexion bien ordonnée entre voisins et alliés concernant les besoins réels de leur sécurité.

Personne ne veut dépenser à l'armement plus que le besoin

